

## Conseil en évolution professionnel

**« Osez l'évolution professionnelle », tel est le message de la campagne de communication sur le Conseil en évolution professionnelle (CEP), diffusée entre le 21 septembre et le 10 octobre 2016. L'objectif est de mieux faire connaître le dispositif CEP et d'inciter les actifs à l'utiliser.**

Cette campagne est menée par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSP), en partenariat avec les Fongecif, les Opacif (Afdas, Fafsea, Opcalim, Unifaf et Uniformation), l'Apec et le Faf-TT. Elle est visible sur différents supports : affichage urbain, film diffusé dans les cinémas, encarts et bannières web dans la presse quotidienne régionale.

Une plateforme dédiée, [www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org), présente les services offerts par les conseillers des différents acteurs du CEP et permet une orientation vers l'opérateur de CEP le plus adapté, en fonction du profil de la personne (en activité, en recherche d'emploi, cadre, intérimaire).

Nouveau dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation et ses projets professionnels, le CEP est dispensé par cinq opérateurs nationaux : les Fongecif/Faf-TT et les Opacif, l'Apec, Pôle emploi, les Missions locales et Cap emploi.

Source : <http://www.opcadesi.fr/actualites/actualites/actualite/article/osez-levolution-pr.html>

### ***L'Observatoire paritaire des Métiers, de l'Emploi et de la Formation***

*Depuis 10 ans, sa mission est d'accompagner les entreprises de la branche sur l'anticipation des évolutions de l'emploi et la connaissance des métiers.*

*L'un des deux observatoires de branche les plus dynamiques en France, tous secteurs économiques confondus.*